

Pourvoi formé le 4 avril 2022 par Beata Sołowicz contre l'ordonnance du Tribunal (troisième chambre) rendue le 28 janvier 2022 dans l'affaire T-725/21, Sołowicz/Commission

(Affaire C-236/22 P)

(2023/C 45/03)

Langue de procédure: le polonais

Parties

Partie requérante: Beata Sołowicz (représentant: M. Korpalski, radca prawny)

Autre partie à la procédure: Commission européenne

Par ordonnance du 23 novembre 2022, la Cour (septième chambre) a rejeté le pourvoi comme étant manifestement irrecevable et a condamné Beata Sołowicz à supporter ses propres dépens.

Pourvoi formé le 9 mai 2022 par Ahmad Aziz contre l'ordonnance du Tribunal (neuvième chambre) rendue le 5 mai 2022 dans l'affaire T-789/21, Aziz/SEAE

(Affaire C-315/22 P)

(2023/C 45/04)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Ahmad Aziz (représentant: L. Cuschieri, avocat)

Autre partie à la procédure: Service européen pour l'action extérieure

Par ordonnance du 19 décembre 2022, la Cour (dixième chambre) a rejeté le pourvoi comme en partie manifestement irrecevable et en partie manifestement infondé et a condamné M. Ahmad Aziz aux dépens.

Pourvoi formé le 9 mai 2022 par Ahmad Aziz contre l'ordonnance du Tribunal (neuvième chambre) rendue le 5 mai 2022 dans l'affaire T-808/21, Aziz/SEAE

(Affaire C-317/22 P)

(2023/C 45/05)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Ahmad Aziz (représentant: L. Cuschieri, avocat)

Autre partie à la procédure: Service européen pour l'action extérieure

Par ordonnance du 19 décembre 2022, la Cour (dixième chambre) a rejeté le pourvoi comme en partie manifestement irrecevable et en partie manifestement infondé et a condamné M. Ahmad Aziz aux dépens.
